



**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 5 septembre 2025

| Nombre de Membres | |
|---------------------------|----|
| En exercice : | 21 |
| Présents au Conseil : | 17 |
| Ayant pris part au vote : | 21 |
| Ayant donné procuration : | 4 |

| |
|--------------------------------------|
| Date de la convocation 01/09/2025 |
|--------------------------------------|

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq septembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai

Procurations : Aline Carrière à Norbert Pécot Marie Destaing à Olivier Marlot, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Caroline Blain.

Secrétaire de séance : Olivier Marlot

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-09-062

OBJET : Décisions Modificatives n° 1 Budget Eau (40310) et Assainissement (40314).

Le Maire rappelle que dans le cadre de l'étude relative à la mise en séparatif des réseaux et à la rénovation des canalisations d'eau, la commune a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet André.

Afin de permettre le paiement des acomptes sollicités par la maîtrise d'œuvre, lesquels doivent être imputés en Dépenses d'Investissement, au chapitre 20, compte 203 (frais d'études, de recherche et de développement), il est nécessaire d'autoriser un virement de crédits du chapitre 23 vers le chapitre 20 pour un montant de 20 000€, opérations qui concernent le budget eau et le budget assainissement.

Budget Eau 40310

| Désignation | Dépenses | |
|--|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| INVESTISSEMENT | | |
| Dépenses c/2315 « Installation matériel et outillage techniques » | 20 000.00€ | |
| Total D 23 « Immobilisation en cours » | 20 000.00€ | |
| Recettes | | |
| INVESTISSEMENT | | |
| Dépenses c/203 « Frais d'étude, de recherche et de développement » | | 20 000.00€ |
| Total D20 « Immobilisation incorporelle » | | 20 000.00€ |

Budget Assainissement 40314

| Désignation | Dépenses | |
|--|-----------------------|-------------------------|
| | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| INVESTISSEMENT | | |
| Dépenses c/2315 « Installation matériel et outillage techniques » | 20 000.00€ | |
| Total D 23 « Immobilisation en cours » | 20 000.00€ | |
| Recettes | | |
| INVESTISSEMENT | | |
| Dépenses c/203 « Frais d'étude, de recherche et de développement » | | 20 000.00€ |
| Total D20 « Immobilisation incorporelle » | | 20 000.00€ |

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **20 voix pour, 1 abstention** :

- Valident les 2 Décisions Modificatives des budgets Eau et Assainissement ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

| | |
|---|---|
| Envoyé en préfecture le 09/09/2025 Reçu en préfecture le 09/09/2025 Publié le ID : 025-200068401-20250905-DM1ASST2025-BF |  |
|---|---|

